

**Commentaire du MSCPA dans le cadre de la consultation du HLPE
sur l'avant-projet du futur rapport
« Réduire les inégalités pour la sécurité alimentaire et la nutrition ».**

15 janvier 2023

Commentaire général

- Le Mécanisme de la société civile et des peuples autochtones (MSCPA) réaffirme une fois de plus qu'il reconnaît la pertinence du rapport « Réduire les inégalités pour la sécurité alimentaire et la nutrition ». Nous nous félicitons du fait que le CSA aborde cette question, en s'appuyant sur un rapport du HLPE sur ce sujet. Nous reconnaissons l'orientation générale de l'Avant-projet et sa reconnaissance des inégalités croissantes et du fait que les inégalités existent à de nombreux niveaux différents à travers et au-delà des systèmes alimentaires (par exemple, entre et au sein des nations) ainsi que les différentes histoires de la marginalisation et de la colonisation de certains pays, régions et populations.
- Cependant, l'Avant-projet devrait être plus explicite quant au rôle du néolibéralisme dans le creusement et le maintien des inégalités de classe, de statut social ou de caste au sein des pays et dans l'élargissement du fossé entre les pays. Nous suggérons donc de souligner les contradictions générées par le capitalisme et le modèle néolibéral actuel. Car la question primordiale réside dans le fait que la nature même du système économique néolibéral est basée sur la maximisation du profit pour les actionnaires plutôt que sur la prise en compte collective des besoins des personnes et de la planète et leur gouvernance. De plus, la financiarisation de nos systèmes alimentaires reste un problème très peu abordé, même s'il a été démontré que la spéculation et les marchés agricoles non réglementés sont à l'origine de la famine et des augmentations inaccessibles des prix des aliments. La pandémie de Covid-19 a démontré comment ce système spéculatif continue à concentrer les revenus et les richesses provenant de l'exploitation des personnes et des ressources naturelles.
- La pandémie a mis en évidence le fait que les modèles actuels de production et de consommation sont fondés sur la concentration des richesses et des revenus. Alors que la faim et la pauvreté sont endémiques et que les travailleurs peuvent mettre jusqu'à 20 ans pour récupérer le pouvoir d'achat d'origine de leur salaire, les secteurs privés les plus riches - également dans le secteur alimentaire et agricole - ont réalisé des profits exorbitants. Depuis 1995, les 1% les plus riches ont gagné près de 20 fois plus de la richesse mondiale que les 50% les plus pauvres de l'humanité. La pandémie a aggravé les inégalités, la richesse des 10 hommes les plus riches ayant doublé alors que les revenus de 99% de l'humanité ont baissé. En réaction, 73 pays sont confrontés à la perspective de mesures d'austérité soutenues par le FMI, ce qui risque d'aggraver les inégalités entre les pays et au sein des pays.

- Compte tenu de l'accroissement des inégalités dans et entre les pays, le rapport devrait inclure comme domaines centraux les mesures de redistribution et les politiques fiscales. Les propositions et pratiques importantes à cet égard sont l'annulation de la dette, les impôts progressifs sur le capital et la richesse, la lutte contre l'évasion fiscale, les responsabilités communes mais différenciées et les capacités respectives, les impôts exceptionnels sur les bénéfices exceptionnels en temps de crise, les subventions, l'aide au développement à l'étranger, ainsi que les mesures visant à redistribuer le pouvoir de décision et d'action dans l'économie. Une alternative forte est l'**économie sociale et solidaire** qui se concentre sur la richesse collective plutôt qu'individuelle et sur les droits humains (y compris le droit à l'alimentation).¹ L'économie sociale et solidaire englobe les coopératives et d'autres formes de création collective de richesses dans lesquelles les voix des secteurs sociaux jouent un rôle clé et déterminant. Nous encourageons donc le HLPE à préciser la définition de l'économie sociale et solidaire dans son rapport, en prenant en considération les conclusions de la conférence de l'OIT sur le travail décent et l'économie sociale et solidaire ainsi que le soutien qu'elle a reçu de la part du Secrétaire Général António Guterres.²
- Avant de partager nos commentaires détaillés ci-dessous, classés par chapitre, nous aimerions souligner quelques commentaires généraux sur le **cadre conceptuel**.
- Nous apprécions grandement le fait que le « moteur de l'iniquité » repose sur une approche fondée sur les droits, dans laquelle l'insécurité alimentaire et la malnutrition sont considérées comme des injustices dont les détenteurs de devoirs sont responsables. Nous reconnaissons également la tentative d'intégrer la justice sociale dans ce cadre.
- Cependant, de notre point de vue, le cadre conceptuel comporte certaines lacunes. Tout d'abord, le langage utilisé renforce les systèmes d'inégalité. Par exemple en se référant aux « pauvres » ou aux « populations pauvres » au lieu de parler de « personnes à faibles revenus » ou de « populations à faibles revenus ». Il convient donc d'utiliser un **langage plus inclusif** qui place les personnes au premier plan. Deuxièmement, l'**intersectionnalité** devrait être considérée comme un aspect de la théorie critique de la race (*critical race theory*), en ce sens qu'elle permet d'examiner les concepts de race et de racisme, ainsi que la construction des structures sociales, politiques et juridiques, les systèmes institutionnels et la répartition du pouvoir qui ont un impact sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Il est important d'agir de manière systémique et de considérer l'intersectionnalité, avec des institutions efficaces capables de garantir les droits, notamment le droit humain à une alimentation et une nutrition adéquates et de renforcer la protection sociale, les réserves alimentaires et d'autres stratégies inclusives. Le rapport devrait se pencher sur les processus de « racialisation » qui sont ici attribués

1 Conclusions de la CIT 2022 sur l'économie sociale et solidaire et le travail décent

2 <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N20/328/08/PDF/N2032808.pdf?OpenElement>

à tort au racisme. C'est en influençant ces structures et en les changeant que l'on peut avoir le plus grand impact réel à long terme. Le racisme consiste généralement à croire que le comportement d'une personne est déterminé par des caractéristiques stables et héritées, provenant de stocks raciaux distincts ; chacun de ces attributs distinctifs est ensuite évalué par rapport à des idées de supériorité et d'infériorité. Cela implique qu'il existe une construction sociale dans laquelle certains groupes de personnes sont supérieurs aux autres. Cette construction sociale est le résultat de facteurs sociaux, économiques et politiques qui ont attribué le pouvoir à certains groupes, tout en laissant les autres sans pouvoir. En tant que tel, le rapport devrait examiner à la fois la racialisation et le racisme. C'est en influençant ces structures et en les modifiant que l'on peut obtenir un impact réel à long terme.

- Une analyse complète des rôles et responsabilités institutionnels pour assurer la réalisation des droits humains est nécessaire, depuis les autorités locales jusqu'au niveau mondial, ainsi qu'entre les types d'acteurs (pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, détenteurs de droits), dans laquelle le renforcement des pouvoirs judiciaires pour protéger les droits doit être particulièrement considéré.
- La représentation est un aspect de la participation et n'est pas interchangeable. La participation et la représentation sont deux éléments et principes fondamentaux de la démocratie. Ils affirment qu'une démocratie dépend de ses citoyens et des personnes les plus touchées par les systèmes d'inégalités et que cette appropriation s'exprime par une participation et une représentation significatives de tous les citoyens et personnes dans les institutions et processus démocratiques.

- **Chapitre 1**

- Introduction

- **Alors que les crises économiques, sociales et environnementales mondiales s'aggravent** et que la crise du coût de la vie s'accroît, de nombreuses nouvelles populations souffrent également de marginalisation et d'inégalités et se retrouvent en situation d'insécurité alimentaire, y compris les personnes ayant (plusieurs) emplois.
- **p.8 A « S'attaquer aux inégalités et aux injustices »** : On constate également une rupture croissante des chaînes d'approvisionnement des supermarchés, ce qui crée des pénuries alimentaires pour de nombreux produits dans certains pays développés (principalement au Royaume-Uni et aux États-Unis).
<https://www.theguardian.com/business/2021/dec/22/food-shortages-hitting-britons-more-than-many-in-eu-poll-finds>
- **p.11 Au niveau des politiques et des pratiques**, il serait également utile de définir l'économie sociale et solidaire et de donner un exemple.
- « Lors de sa 110e session (juin 2022), la Conférence internationale du travail a tenu une discussion générale sur le travail décent et l'économie sociale et solidaire. Cette discussion a conduit à l'adoption par la Conférence d'une résolution et de conclusions

concernant le travail décent et l'économie sociale et solidaire qui donnent une définition universelle du terme « économie sociale et solidaire » et énoncent les principes et valeurs qui lui sont associés. »

- **Un exemple : les coopératives de femmes petites productrices d'aliments** qui leur permettent d'acquérir une plus grande autonomie et une plus grande présence, tout en leur fournissant un meilleur revenu et une meilleure protection sociale.
- **Le RIPESS, le réseau intercontinental pour la promotion de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)** définit l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) comme suit : « L'économie sociale et solidaire est une alternative au capitalisme et aux autres systèmes économiques autoritaires et dominés par l'État. Dans l'ESS, les gens ordinaires jouent un rôle actif dans le façonnement de toutes les dimensions de la vie humaine : économique, sociale, culturelle, politique et environnementale. L'ESS existe dans tous les secteurs de l'économie : production, finance, distribution, échange, consommation et gouvernance. Elle vise également à transformer le système social et économique qui comprend les secteurs public, privé et tertiaire. L'ESS ne concerne pas seulement les pauvres, mais s'efforce de surmonter les inégalités, ce qui inclut toutes les classes de la société. L'ESS a la capacité de prendre les meilleures pratiques qui existent dans notre système actuel (telles que l'efficacité, l'utilisation de la technologie et de la connaissance) et de les transformer pour servir le bien-être de la communauté sur la base de différentes valeurs et objectifs.
- **(...) (...) L'ESS recherche une transformation systémique** qui va au-delà d'un changement superficiel dans lequel les racines des structures oppressives et les problèmes fondamentaux restent intacts (...)"
- **A la p. 21 il faut ajouter** « *Dans le rapport les moteurs systémiques engagés sont : la culture et les normes sociales ; les systèmes politiques (économiques et néolibéraux) ; le changement climatique et la dégradation de l'environnement ; l'innovation et la technologie ; et la démographie et les transitions des inégalités.* »
- **p.21 concernant la distribution (maldistribution)** : Il est également important de (ré)introduire la notion de « Biens Communs ». Une grande partie de la maldistribution actuelle peut être attribuée à l'accaparement et la marchandisation des Biens Communs. Et il y a une émergence claire d'un mouvement de défense et de promotion des Biens Communs (<https://iasc-commons.org/commons-types/>). Cela inclut clairement les droits traditionnels à la terre, aux forêts et à la pêche, tels que ceux des peuples Sami et de nombreuses tribus d'Amazonie.
- **Pourquoi « inégalité » et « iniquité » ?**
- Il n'y a pas de chiffres disponibles actuellement, mais les soupes populaires à travers l'Europe montrent une nouvelle population d'étudiants et de personnes ayant des emplois à faible revenu qui sont pris dans le paradigme « se chauffer ou se nourrir » ; de nombreux travailleurs, tant du secteur informel que du secteur formel, doivent maintenant occuper plusieurs emplois à la fois pour pouvoir payer les factures et sont de plus en plus en situation d'insécurité alimentaire, mais cela n'est pas mesuré statistiquement. Ainsi, un aspect essentiel de la réduction des inégalités est la

combinaison d'un changement nécessaire du modèle économique néolibéral dominant vers une économie sociale et solidaire qui se concentre sur la richesse collective plutôt qu'individuelle et sur les droits humains (y compris le droit à l'alimentation) ; et l'intégration des travailleurs du secteur informel dans le secteur formel. Cela leur permet de bénéficier d'une protection sociale et, dans de nombreux cas, d'accords salariaux. Cf. conclusions 2022 de la CIT sur l'économie sociale et solidaire et le travail décent.

- **Il existe de nombreux mécanismes différents** dans les chaînes d'approvisionnement courtes (l'agriculture soutenue par la communauté (AMAP) en particulier) qui permettent des paiements dégressifs pour des paniers de produits alimentaires en fonction des besoins des personnes. L'augmentation du coût de la vie pousse également de nombreux petits producteurs alimentaires dans des situations d'insécurité alimentaire ou l'insolvabilité, alors qu'ils gagnaient auparavant confortablement leur vie.
- S'attaquer aux inégalités et aux injustices
 - **Il faut accorder une plus grande importance aux programmes d'alimentation scolaire,** surtout s'ils peuvent s'appuyer sur des chaînes d'approvisionnement agro-écologiques locales durables. Il existe de nombreux exemples positifs : les gouvernements locaux font un pas en avant et introduisent des repas scolaires agrobiologiques et nutritifs sans coût supplémentaire pour les familles (Mouans-Sartoux, membre du Pacte alimentaire urbain de Milan). C'était également le cas du précédent gouvernement Lula au Brésil... Au Kenya, dans les zones rurales, de nombreux enfants arrivent désormais à l'école sans avoir pris de petit-déjeuner et leur capacité d'apprentissage est affectée par leur faim. Ceci affectera à son tour leurs chances à un stade ultérieur.
 - **(Concernant l'absence d'une direction institutionnelle pour) l'ODD# 10.** On note une évolution positive au sein de l'Union européenne concernant les marchés publics et les repas scolaires.
- Concepts et définitions
 - **L'agentivité ne devrait cependant pas aller à l'encontre de la nécessité** pour les détenteurs d'obligations de garantir la protection sociale, ce qui peut inclure la mise en place de filets de sécurité alimentaire pour les personnes vulnérables. (Conclusions d'Urgenci dans le rapport « Enacting Resilience » 2021).
 - **Il serait également utile de définir l'économie sociale et solidaire** et d'en donner un exemple.
 - « *Lors de sa 110e session (juin 2022), la Conférence internationale du travail a tenu une discussion générale sur le travail décent et l'économie sociale et solidaire. Cette discussion a abouti à l'adoption par la Conférence d'une résolution et de conclusions concernant le travail décent et l'économie sociale et solidaire qui donnent une définition universelle du terme « économie sociale et solidaire » et énoncent les principes et valeurs qui lui sont associés »*
 - **Un exemple :** les coopératives de femmes de petits producteurs qui leur permettent d'acquérir une plus grande autonomie et une plus grande présence, tout en leur fournissant un meilleur revenu et une meilleure protection sociale.

- **Définition du commentaire sur le patriarcat** : La diversité des genres devient une autre source de persécutions et d'exclusion sociale plutôt que d'être considérée comme un enrichissement naturel + le fait de ne pas reconnaître la diversité des genres. Un terme qui peut être utilisé pour reconnaître la diversité des genres est de parler des personnes non hétéronormatives / des personnes historiquement soumises à la discrimination en raison de leur identité de genre ou de leur orientation sexuelle. Les normes et structures sociales « hétéronormatives » viennent renforcer les normes et structures « masculinistes »" (comme dans l'exemple du tableau).
- **Page 10 : définition des inégalités** : le genre n'est pas mentionné, alors qu'il l'est dans d'autres parties du texte. Mais il devrait être ajouté car c'est la première fois que la définition apparaît. Il y a une référence à la « sexualité » : peut-être faudrait-il la changer en « orientation sexuelle", afin que cela corresponde à ce que nous trouvons dans l'acronyme SOGI (*sexual orientation and gender identity*) qui est le terme convenu dans le document de mandat de l'expert SOGI de l'ONU. ([référence](#)) (cela s'applique également à la définition de la marginalisation)
- **La définition des « asymétries de pouvoir"**, par exemple sur les lobbies alimentaires aux États-Unis, devrait être étendue à l'Union européenne et à de nombreux autres États.
- **Définition de l'autonomisation** : Parce que l'économie sociale et solidaire englobe les coopératives et d'autres formes de création collective de richesse avec les voix des circonscriptions jouant un rôle clé et déterminant, elle fournit à la fois l'agentivité et l'autonomisation. La très attendue résolution de l'ONU sur l'ESS devrait être adoptée au printemps 2023 par l'ONU.
- **Formes de la connaissance et données probantes**
- **Il est également important d'inclure la nouvelle dynamique des Biens communs** dans l'approche de la réduction des inégalités. Cela peut inclure des pratiques telles que les éco-villages qui utilisent des terres pour cultiver de la nourriture pour toute une communauté ; les terres du gouvernement local qui sont utilisées pour cultiver de la nourriture pour les cantines, la re-municipalisation de la gestion de l'eau ([référence du livret TNI ici](#)), les droits de pêche traditionnels locaux et bien plus encore.
-

Chapitre 2

● **Introduction**

- **Dernier paragraphe** : les données qualitatives sont non seulement cruciales pour identifier les populations marginalisées, mais aussi pour comprendre la nature intersectionnelle des inégalités. Et pour évaluer la situation lorsqu'il n'existe pas de données, par exemple sur le travail de soins non rémunéré.
- **Il semble y avoir un angle mort sur le travail de soins non rémunéré**, qui est à la fois ancré dans les inégalités et conduit à d'énormes inégalités entre les genres. Il est parfois fait référence à « l'usage du temps » et au « différentiel d'utilisation du temps », mais la formulation semble manquer de signification politique, ce qui sape le lien entre le travail de soins non rémunéré et les inégalités (en particulier entre les genres).

- **Inégalités des résultats de la SAN dans les régions et les pays** (rapport SOFI, double et triple charge de la malnutrition, qualité de l'alimentation, allaitement et alimentation des enfants, tendances à long terme des inégalités).
- **Dans le tableau résumant le rapport SOFI** : « *Dans toutes les régions du monde, l'insécurité alimentaire est plus élevée chez les femmes que chez les hommes* » cela mériterait d'être plus développé et devrait figurer dans le texte/ dans un paragraphe en dehors du tableau également.
- **Double et triple fardeau de la malnutrition** : pourrait également inclure une référence à la manière dont les inégalités nutritionnelles se propagent et évoluent au cours de la vie : par exemple, la malnutrition des enfants de moins de cinq ans augmente les risques d'obésité plus tard ([réf. ici](#))
- **Qualité de l'alimentation** : même si cela n'est pas inclus dans le SOFI, pourquoi ne pas introduire le concept d'alimentation saine et durable ? Le HLPE a probablement déjà formulé une définition, celle-ci est également tirée du document de vision du MSCPA sur les systèmes alimentaires et les directives nutritionnelles : « *Les régimes alimentaires sains et durables sont des régimes équilibrés et variés, qui fournissent les nutriments nécessaires à une vie saine et active pour les générations actuelles et futures. Ils sont composés d'aliments frais et de saison, dans la mesure du possible et contiennent une forte proportion d'aliments qui ne sont pas ou peu transformés.* »
- **L'allaitement maternel** : Il manque quelques mots sur la manière dont le travail non rémunéré est une cause structurelle d'inégalité en raison des pratiques d'allaitement. Il faudrait préciser ce que signifie la « *commercialisation agressive des préparations pour nourrissons* », peut-être avec une référence à l'OMS, [Code de commercialisation des substituts de lait maternel](#).
- **Inégalités en matière de SAN au sein des pays** (données, statut nutritionnel et richesse/revenu, pratiques d'alimentation des enfants, SAN basé sur le lieu, genre, minorités religieuses, personnes handicapées).
 - L'intro est bonne, en particulier cette phrase : « *Ces inégalités sont fonction de la manière dont le système alimentaire mondial est construit et fonctionne* ».
 - La section sur les inégalités entre les genres et les SAN est bonne - la section devrait être déplacée vers le haut car elle est vraiment structurelle.
 - Il manque quelques mots sur le travail de soin non rémunéré et peut-être sur la dégradation de l'environnement.
 - Elle pourrait être renforcée sur les diversités de genre : non seulement la vulnérabilité mais aussi la discrimination.
 - Les personnes handicapées et la SAN : pas seulement une question d'accès ou de vulnérabilité, mais aussi fournir des exemples de discrimination ?
 - Il est nécessaire d'être plus explicite : « *Ainsi, les inégalités en matière de SAN sont profondément enracinées dans les hiérarchies sociales qui sont très spécifiques au contexte* ». Il s'agit des hiérarchies sociales basées sur le racisme et le positionnement des personnes « blanches » comme détentrices du pouvoir

ou des structures de pouvoir qui maintiennent et perpétuent les institutions racistes.

○ **Chapitre général 2**

- **Le rapport présente des informations dans la section sur la diversité**, qui est plus qualitative et s'appuie fortement sur des exemples de cas par rapport au reste du chapitre. Bien que cela soit une bonne chose, apportant une certaine richesse de détails, il pourrait comporter plus de résultats de recherche ou d'explications et informations sur les facteurs de diversité : LGBTQI, statut de déplacement, contextes fragiles, handicap...
- **De même, bien que l'intersectionnalité soit mentionnée**, il faudrait mettre davantage l'accent sur l'exacerbation des risques lorsque les individus ou les ménages sont exposés à de multiples facteurs de diversité. Y compris le risque de malnutrition et de décès. La section est plus étoffée pour les facteurs de diversité plus « généraux » tels que les questions de genre, l'éducation, la richesse et l'isolation géographique (ou rural)/zones reculées. Mais même la question de l'âge se concentre souvent uniquement sur l'enfant par rapport à l'adulte.
- **Il faudrait ajouter davantage de données quantitatives** et de preuves présentées à l'appui des études de cas. Il faudrait également inclure une plus grande richesse en matière de diversité et d'intersectionnalité. Avec ces informations, le rapport pourrait contribuer à faire pression pour obtenir des données ventilées par genre et par âge, ainsi qu'à promouvoir des programmes plus inclusifs qui s'attaquent aux obstacles à l'accès.

○ **Chapitre 3**

● **Inégalités en matière de terres, de bétail et d'autres ressources** de production alimentaire

- **Section sur la terre** : pourrait aller plus loin pour expliquer comment l'accaparement des ressources par les systèmes alimentaires industriels creuse les inégalités (pas seulement « ethniques » ou pour les peuples autochtones (p48) - mais aussi les inégalités entre les genres). Par exemple, les femmes doivent parcourir de plus longues distances pour aller chercher de l'eau, ce qui augmente leur charge de travail.
- *"Les peuples autochtones s'inquiètent depuis longtemps du fait que les approches coloniales vis à vis de la terre pour la production alimentaire, enracinées dans l'agrobusiness et l'agriculture industrielle, caractérisées par l'agriculture à grande échelle et l'adoption de systèmes scientifico-technologiques tels que l'utilisation d'organismes génétiquement modifiés (OGM), ne respectent pas leurs droits à l'autodétermination et leurs relations spirituelles, culturelles et physiques avec les terres ancestrales » => dans une certaine mesure, on pourrait dire la même chose des communautés paysannes non autochtones.*
- **Section sur la disponibilité**, 2e paragraphe : étant donné qu'il est important que la disponibilité ne soit pas seulement mesurée en termes de production/quantité produite, le paragraphe pourrait préciser en quoi que les petites exploitations sont mieux connectées aux marchés territoriaux.

- **Inégalités en matière de finance et d'information**
 - Il faudrait mentionner que les *risques* (et pas seulement les avantages/opportunités) associés aux prêts et à la microfinance reflètent les inégalités entre les genres (ou autres) : harcèlement pour rembourser les prêts, perte des titres fonciers utilisés comme justificatifs.
- **Inégalités dans les chaînes de valeur et les marchés** (participation, exploitation, genre)
 - **Cette approche est biaisée en faveur de l'intégration des petits exploitants dans les chaînes de valeur** comme objectif final. La participation des petits exploitants à l'élaboration des systèmes alimentaires devrait plutôt être l'objectif. (ou devrait être reconnue comme l'objectif pour les paysans et/ou les femmes producteurs d'aliments)
 - **L'accent mis sur la participation aux systèmes agroalimentaires** et aux longues chaînes de valeur est toujours extractif et ne facilite pas nécessairement l'agentivité et l'autonomisation individuelles ou sociales. Les systèmes alimentaires localisés et territoriaux fondés sur les valeurs de la souveraineté alimentaire et les chaînes d'approvisionnement courtes permettent aux communautés d'accéder physiquement à des aliments sains, nutritifs et culturellement acceptables, à un prix abordable et peuvent inclure des partenariats d'approvisionnement et de fourniture publique. Ces systèmes, par nature, permettent la participation, le contrôle démocratique, l'agentivité et l'autonomisation.
- **Inégalités dans le commerce alimentaire international** (libéralisation du commerce et rôle pour la sécurité alimentaire, disponibilité, producteurs nationaux, pouvoir et espace politique)
 - **Aucune mention de la spéculation** ou des attributs inéquitables des mécanismes qui sous-tendent la fixation des prix des denrées alimentaires dans aucune des sous-sections pertinentes, ni de la financiarisation alarmante du système alimentaire (au chapitre 4, sous la rubrique Inégalité dans le commerce et implications pour le RSE : Le pouvoir exercé par les sociétés de négoce de matières premières, toutefois il n'y a pas encore de texte précisant cet aspect).
- **Inégalités dans les environnements alimentaires** (accessibilité, disponibilité, sécurité,...)
 - **Dans le cadre de la sécurité alimentaire**, il n'est pas fait mention de l'impact différencié de l'utilisation des pesticides sur les populations rurales, mais on mentionne la répartition de la charge des maladies d'origine alimentaire.
 - **Inégalités dans d'autres systèmes** (revenu, santé, logement, eau, assainissement, éducation, système reproductif)
 - **Le paragraphe sur l'accès aux services de santé est assez court.** Il ne mentionne pas que deux déterminants de l'inégalité d'accès à la santé sont : l'existence d'un « coût d'entrée » ou la gratuité du service. et la distribution géographique du « 1er point » d'accès au service de santé (centres de santé communautaires...) ou les moyens de transport disponibles.
 - **Les « systèmes reproductifs et l'utilisation du temps »** sont une drôle de manière de formuler « *les soins non rémunérés et le travail domestique* » et le paragraphe ne précise pas vraiment à quel point la répartition du travail/temps est inégale selon le genre. Je pense que cette section est particulièrement incomplète.



- **Chapitre 4**
- **Culture et normes sociales**
 - Il manque des commentaires sur la manière dont les femmes mangent souvent moins et en dernier (indépendamment du type de régime/de la grossesse) en raison des normes culturelles et sociales.
- **Genre et position sociale intersectorielle**
 - « *les présupposés sexistes sont courants dans le travail de soins domestiques, y compris la garde des enfants, l'achat et la préparation des aliments* » = cette phrase est bienvenue. Cet aspect pourrait être mentionné plus tôt dans le rapport
 - **La charge des soins comprend également** : les aînés et la communauté, souvent pas seulement les enfants.
 - **Les disparités entre les genres** devraient inclure la diversité sexuelle et de genre. Il y a un manque de données désagrégées disponibles.
- **Architecture politique mondiale, géopolitique** :
 - Il faut être plus explicite sur l'impérialisme et le colonialisme, en particulier dans des régions comme les Caraïbes et le Pacifique qui sont encore colonisées et dépourvues d'agentivité politique et qui sont essentiellement des plantations au service des sociétés et des puissants pays du Nord.
- **Fragilité et conflit**
 - **Doit couvrir les inégalités entre les genres** dans les situations de conflit et de fragilité, l'impact des violences sexistes et de genre (SGBV) sur la sécurité alimentaire et la nutrition.
 - **Doit inclure/reconnaître les situations d'occupation** en tant que réalité spécifique

Chapitre 5

- **Principes de conception d'une action spécifique d'équité** (agentivité)
 - **Concernant la focalisation sur l'agentivité** : Il est également important de noter que dans les multiples crises actuelles, en particulier la crise du coût de la vie, de nouveaux groupes émergent constamment, tels que les travailleurs précaires. Cela rend particulièrement pertinent le fait de se concentrer sur les concepts de travail décent et d'économie sociale et solidaire, ainsi que sur les conclusions de la Conférence internationale du travail 2022:
https://www.ilo.org/global/topics/cooperatives/sse/WCMS_851103/lang--en/index.htm.
 - **Pouvoir d'interpellation** (*address power*)
 - Cela est amplement illustré dans le rapport de la CNUCED (16 décembre « *A double burden : the effects of food price increases and currency depreciations* »)
<https://unctad.org/news/high-food-prices-and-strong-us-dollar-are-double-burden-developing-countries-unctad-says>.

- **S'adapter au contexte**
 - **Veiller à ce que cette injonction** à la spécificité du contexte n'aboutisse pas à nier ou à justifier certaines formes d'inégalités entre les genres comme « faisant partie des structures traditionnelles ou sociales ».
 - **Néanmoins, il est clair que** plus l'élément d'autosuffisance et de souveraineté alimentaire et la composante de chaîne d'approvisionnement agroécologique courte sont importants, plus le degré d'agentivité, d'équité et d'égalité est élevé. C'est le cœur du contre-récit qui doit être développé.
- **Créer des politiques sensibles à l'équité et à l'égalité**
 - **Aucune mention des aspects problématiques** liés au multipartenariat, une approche adoptée par trop d'institutions de l'ONU et qui perpétue les asymétries de pouvoir.
 - **Je ne suis pas sûr de la section de la recommandation** dans laquelle cela se retrouverait, mais il faut mentionner les politiques transformatrices / les politiques transformatrices de genre (allant au-delà des « politiques sensibles au genre ou sexospécifiques » et s'attaquant aux structures des inégalités).
- **Actions visant à réduire les inégalités**
 - **Concernant le tableau « 5.1 Actions et les inégalités qu'elles visent »** : Il serait utile de créer une troisième colonne, illustrée par des exemples de réussite/Bonnes pratiques tels que les marchés publics pour les repas scolaires fournis par des groupes de petits exploitants agricoles agroécologiques locaux ; différentes méthodes au sein de l'agriculture soutenue par la communauté (AMAP) pour intégrer les membres ayant des difficultés financières ; les conseils de politique alimentaire ...
- **Égaliser l'accès aux ressources de production alimentaire**
 - **Les Directives DVGT sont** un outil puissant et méritent d'être mentionnées ici également. D'autres aspects qui peuvent être inclus sont les Fonds fonciers communautaires (« *Community Land Trusts* ») qui existent en tant qu'instruments juridiques dans de nombreux pays. Ils protègent les terres agricoles contre le développement touristique ou urbain.
 - **Il faut renforcer la législation internationale contraignante** sur les activités minières de toutes sortes qui perturbent la production agricole, en mettant l'accent sur la pollution des terres et des réserves d'eau. Dans un monde en crise climatique, la pollution de l'eau empiète de plus en plus sur la possibilité de cultiver, en particulier pour les petits producteurs alimentaires.
<https://ccfutures.co/Water>
- **Développer des organisations d'agriculteurs inclusives**
 - **Les organisations de producteurs-consommateurs** telles que « Urgenci », le réseau mondial d'agriculture soutenue par la communauté, sont également importantes pour plusieurs raisons :

- a) ils construisent directement des chaînes de valeur agroécologiques locales durables. Cela permet de réduire considérablement l'impact de la hausse des prix des denrées alimentaires.
- b) ils construisent la solidarité et la communauté.
- c) ils créent une plus grande force politique collective territoriale. Le terme plus large et plus inclusif fréquemment utilisé est celui de Partenariats de solidarité locale pour l'agroécologie.
- d) ils ont mis au point un certain nombre de techniques d'inclusion sociale. <http://elikadura21.eus/en/publicaciones/>
- e) ils contribuent à la réalisation des ODD : « *Comment l'agriculture soutenue par la communauté contribue à la réalisation de l'économie solidaire dans les ODD* »

https://www.academia.edu/39716398/UNRISD_paper_in_template_final

- **Dynamiser la recherche agricole publique/les investissements publics ruraux**

- **La recherche menée par les agriculteurs**, fondée sur l'utilisation des semences paysannes et la sélection participative, est un élément essentiel, tout comme les nombreuses astuces agricoles de basse technologie.

- **L'importance des chaînes de valeur directes et courtes** des produits agroécologiques et biologiques est essentielle pour combler le fossé entre les villes et les campagnes. Il existe de nombreuses formes différentes telles que les magasins collectifs/coopératifs d'agriculteurs, les systèmes d'achat direct, les ventes à la ferme, les groupes d'agriculture soutenue par la communauté, les systèmes de garantie participatifs, ainsi que les marchés publics sélectifs qui favorisent les achats auprès de groupes de petits producteurs, <https://www.developmentaid.org/news-stream/post/138998/cow-on-a-balcony>.

- **Adapter les approches inclusives des chaînes de valeur au contexte local** afin d'améliorer la participation et les résultats des groupes défavorisés dans les chaînes de valeur.

- **L'agriculture soutenue par la communauté (AMAP)**, en particulier, offre une agentivité à la fois aux producteurs et aux consommateurs. En Chine, par exemple, une récente conférence/événement en ligne reliant producteurs et consommateurs a réuni 500 000 participants. L'attrait pour une alimentation saine et agroécologique et pour l'achat direct peut également être lié à la préoccupation des gens pour leur santé en raison du Covid-19. D'autres exemples peuvent inclure les gouvernements locaux dans divers pays qui émettent des bons alimentaires qui peuvent être spécifiquement échangés contre des parts dans une AMAP ou sur des marchés d'aliments biologiques (France - États-Unis...) et des plans alimentaires nationaux/territoriaux/locaux qui couvrent tous les aspects de l'autosuffisance alimentaire territoriale et des conseils de politique alimentaire. (Plan d'aménagement du Territoire en France...)

- **Inquiétudes** : Cependant, malgré l'accord général en ce qui concerne les obstacles qui sous-tendent la perte d'autonomie des femmes dans les chaînes

de valeur agricoles, la nécessité de construire une base de données probantes regroupant les étapes pratiques et qui restent valables au-delà des différents contextes reste un impératif mondial (Njuki et al., 2022). -> Il existe également de nombreux exemples d'autonomisation pour surmonter l'injustice raciale aux États-Unis, comme la ferme *Soul Fire* : <https://www.soulfirefarm.org/> Il existe une longue histoire d'autonomisation des Noirs et de soutien alimentaire par le biais du mouvement des « Black Panthers », qui a débuté dans les années 1960 <https://www.winstonwatchman.com/remembering-winston-salem-black-panther-party-chapter/>.

○ **Approches territoriales en matière de systèmes alimentaires, de planification et de politique**

- Un autre exemple intéressant est celui de Bordeaux en France : https://eurocities.eu/stories/bordeaux-says-yes-to-its-new-food-policy/?fbclid=IwAR0J5EqzDG537O9leA4RJ2kkDTHFEX0A2jmFqBOEIXFH7Lbtz2J_aF0od8k.
- Mouans Sartoux, dans le sud-est de la France, va encore plus loin dans ces aspects : <https://urbact.eu/food-purchase-agriculture-act>.
- Le concept de souveraineté alimentaire et d'autosuffisance alimentaire basé sur l'alimentation comme faisant partie des biens communs est parfaitement illustré par l'exemple de Mouans Sartoux dans le sud-est de la France : la municipalité a utilisé une partie de ses terres pour embaucher un agriculteur qui cultive des aliments biologiques pour les écoles et autres cantines locales. Cette initiative est également liée à une politique alimentaire locale durable (voir le commentaire ci-dessus)
<https://innovationinpolitics.eu/showroom/project/municipal-farm-for-mouans-sartoux-school-canteens/>.

○ **Investir dans les systèmes d'information**

- Il faut qualifier le type de systèmes d'information nécessaires : respect du droit à la vie privée et aux informations personnelles, accessibilité dans les langues locales, services co-conçus par les hommes et les femmes, respect des priorités des communautés...

○ **Planification et gouvernance de l'environnement de la distribution alimentaire**

- Pendant de nombreuses années, les AMAP ont été considérées par certains comme un phénomène « yuppie » ou « bobo ». Ce mythe s'est véritablement effondré au plus fort de la pandémie de Covid 19, surtout avant que les vaccins ne soient facilement disponibles et quand les personnes ne pouvaient ou ne voulaient plus se rendre dans des grandes surfaces commerciales...
- Comme les AMAP sont relativement petites, le nombre de personnes qui manipulent les aliments est limité. La réponse à la pandémie a été très rapide en termes d'établissement de protocoles de sécurité pour la distribution des paniers d'aliments <https://urgenci.net/enacting-resilience-the-response-of-lspa-to-the-covid-19-crisis/>.

- Là où les longues chaînes d'approvisionnement se sont effondrées, la distribution par les AMAP a été autorisée dans tous les pays du monde et la demande a dépassé les possibilités d'approvisionnement. Dans de nombreux cas (Chine, Pays Basque en Espagne...), les AMAP ont effectué des livraisons à domicile, soutenant ainsi les personnes vulnérables dans les communautés.
- Étant donné que les chaînes d'approvisionnement courtes signifient également que les consommateurs connaissent personnellement les producteurs, il existe un niveau de confiance très élevé dans les AMAP et dans la qualité saine et nutritive des aliments.
- Au Brésil, de nombreux membres du mouvement des sans-terre et de petits producteurs participant à l'AMAP ont apporté leurs excédents de production dans les favelas (bidonvilles) pour les distribuer gratuitement aux pauvres.
- Il est important d'être conscient des millions d'emplois perdus pendant la pandémie de Covid qui n'ont pas été récupérés, malgré les États qui nient l'existence continue de la pandémie et les milliers de décès qui se produisent encore chaque semaine à cause du Covid-19.

○ Soins de santé universels

- Une tendance se dessine actuellement au niveau mondial : alors qu'au plus fort de la pandémie de Covid-19, de nombreuses personnes se sont tournées vers des choix alimentaires locaux sains et nutritifs, l'augmentation actuelle du coût de la vie a pour effet de restreindre considérablement les choix alimentaires qui deviennent moins sains : dans l'hémisphère nord, de nombreuses familles sont actuellement confrontées au dilemme « se chauffer ou se nourrir » en hiver. Ce phénomène n'a pas encore été correctement documenté, mais certaines études commencent à voir le jour : <https://www.reading.ac.uk/news/2022/Research-News/Heat-or-eat-dilemma-means-less-veg-eaten>.
- Ce dilemme touche également les jeunes : plus de 10 % des étudiants se tournent vers les banques alimentaires et n'ont pas un régime alimentaire sain ni nutritif : <https://thetab.com/uk/2022/07/11/more-than-one-in-ten-students-are-forced-to-use-food-banks-261135>.

○

○ Chapitre 6

● Introduction

- La question primordiale est en fait la nature même du système économique néolibéral basé sur la maximisation du profit pour les actionnaires plutôt que sur le respect collectif des besoins des personnes et de la planète et leur gouvernance. L'économie sociale et solidaire est un aspect essentiel de la réponse à cette situation. Ceci a été reconnu par Antonnio Gutierrez, Secrétaire Général des Nations Unies (p24 de <https://undocs.org/Home/Mobile?FinalSymbol=E%2FCN.5%2F2021%2F3&Language=E&DeviceType=Desktop&LangRequested=False>). La résolution très attendue visant à reconnaître l'ESS comme un facteur clé pour atteindre les ODD est menée par la France et devrait être adoptée par l'ONU en mars de

cette année. Elle est le fruit de plusieurs années de travail du groupe de travail inter-agences de l'ONU sur l'économie sociale et solidaire - en particulier l'OIT -, des observateurs des OSC et notamment du RIPESS (Réseau intercontinental pour la promotion de l'économie sociale et solidaire). <https://www.ripest.org/?lang=en>

- **Le fait que la société civile ait réussi à faire reconnaître l'importance de l'agroécologie** en tant que facteur de réparation essentiel pour les terres lors de la COP sur la biodiversité à Montréal en décembre 2023 est une victoire majeure.
 - « *L'encadré 6.1 présente une définition du changement transformateur en relation avec les inégalités en matière de SAN.* » Nous proposons les changements suivants en rouge : Le changement transformateur intègre des actions dans l'ensemble du système alimentaire **et économique** qui nécessitent des changements fondamentaux dans la gouvernance même du système alimentaire, **économique et politique** afin de redresser les déséquilibres de pouvoir qui ont « normalisé » les taux élevés d'insécurité alimentaire et de malnutrition (1).
- **Identifier les approches fondées sur les Droits humains**
 - **Il est impossible de réaliser les principes du droit à l'alimentation dans le cadre du système économique actuel.** L'alimentation et l'agriculture doivent être retirées des marchés spéculatifs. La nourriture n'est pas une marchandise et doit d'abord être retirée du champ d'action de l'OMC comme condition préalable à la réalisation du droit à l'alimentation.
- **Reconnaître l'obligation du gouvernement et des autres acteurs à réaliser ces droits humains**
 - **Il convient également d'établir un lien plus étroit avec la protection sociale** afin d'inclure un filet de sécurité alimentaire. C'est l'une des revendications des mouvements sociaux dans plusieurs pays.
 - **En outre, il est essentiel de faire référence ici aux conclusions de la Conférence de l'OIT** sur le travail décent et l'économie sociale et solidaire, qui constituent un levier essentiel pour atteindre les ODD par le biais des obligations susmentionnées et du plan d'action de la CIT approuvé en novembre 2022 : https://www.ilo.org/global/topics/cooperatives/sse/WCMS_861625/lang--en/index.htm.
- **Se concentrer sur les groupes marginalisés et leur participation**
 - les travailleurs migrants, en particulier ceux qui travaillent dans l'agriculture et dans la chaîne alimentaire, ainsi que les réfugiés
 - La souveraineté alimentaire fait également partie de la constitution du Mali et il convient de mentionner le Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire au Sénégal.
 - Il est également important de reconnaître les problèmes auxquels sont confrontés de nouveaux groupes de personnes en situation d'insécurité alimentaire, tels que les travailleurs précaires dans les pays développés, les personnes âgées et les étudiants, qui sont tous devenus de plus en plus

vulnérables à l'insécurité alimentaire en raison de la crise actuelle du coût de la vie.

- **Action transformatrice** : aborder l'agentivité et le pouvoir à travers une gouvernance inclusive
 - **« Encadré 6.3 [à ajouter] : agentivité et pouvoir dans les relations de travail »**
Les conclusions de la CIT et le plan d'action qui en découle sont essentiels ici. (Références déjà données). Le fait que le travail décent tel que défini par l'OIT intègre les travailleurs du secteur informel dans le secteur formel signifie qu'ils bénéficient d'une sécurité sociale. Dans l'agriculture industrielle, il existe un problème majeur d'exploitation des migrants (Espagne, Portugal, Italie...). Dans d'autres pays, l'octroi du visa est liée à un emploi défini, ce qui crée des conditions de quasi-esclavage et aucune action syndicale n'est tolérée (les abattoirs et usines de traitement de la viande ainsi que les pêcheries sont les secteurs les plus courants pour ce type de violations).
 - **Deuxième paragraphe** : Dans le cas des peuples autochtones, la chasse traditionnelle et l'accès aux terres et aux régimes alimentaires peuvent entrer en conflit avec des projets d'exploitation minière ou la création de réserves écologiques de conservation naturelle. Dans le cas de la pêche, la conservation, le tourisme et les parcs éoliens sont souvent en contradiction avec les droits et les pratiques des pêcheurs artisanaux. Ces questions sont très sensibles et les prises de décision et accords ne respectent pas toujours les principes du consentement libre et informé.
 - **Troisième paragraphe** : Les repas scolaires nutritifs basés sur des marchés publics locaux durables et agroécologiques jouent également un rôle clé. Plusieurs pays ont réussi à maintenir les repas scolaires même pendant les vacances scolaires et les périodes de confinement, ce qui est très important, car de nombreux enfants n'ont pas d'autre repas correct dans leur journée.
- **Mobilisations dans la gouvernance**
 - L'actuelle crise mondiale du coût de la vie entraîne des actions syndicales majeures dans le monde entier. Elle pourrait bientôt conduire à des émeutes de la faim encore plus graves qu'en 2008.
- **Action transformatrice : une approche holistique du climat et de la durabilité**
 - « section à rédiger » : fournir des exemples d'économie solidaire basés sur les principes de l'agroécologie de la FAO, car ils abordent de multiples niveaux de durabilité.
- **Action transformatrice : accès universel aux services et à la protection sociale**
 - **Concernant la protection sociale** :
 - **La protection sociale doit se référer aux principes de l'OIT** tels que définis dans les conclusions et le plan d'action de la CIT 2022. Le réseau français AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne), - terme désignant l'agriculture soutenue par la communauté en France -

demande également un filet de sécurité alimentaire. Cette demande est soutenue par Urgenci, le réseau international des AMAP.

- **Dans un nombre croissant de pays**, les jeunes enfants des écoles primaires arrivent à l'école sans avoir pris de petit-déjeuner. Cela nuit gravement à leur capacité d'apprentissage et a des répercussions sur leur santé. Et cela accroît à son tour les inégalités potentielles à l'avenir. Il est donc essentiel que les gouvernements nationaux et locaux intensifient leurs efforts et mettent en place des programmes de distribution de petits déjeuners dans les écoles, en particulier dans les régions reculées et économiquement défavorisées de pays comme le Kenya.

- **Concernant l'accès universel aux services et aux infrastructures et le PAM** : les principes fondamentaux de la souveraineté alimentaire tels que décrits dans la Déclaration de Nyéléni 2007 devraient toujours être intégrés dans ces programmes.

○ **Approches de reformation structurelle avec des implications pour l'équité - agroécologie**

■ **Concernant l'agroécologie**

- **L'agroécologie est également liée au changement de système économique.** Les principes de l'agroécologie de la FAO mentionnent l'économie circulaire et solidaire et cela doit être développé davantage en conjonction avec une approche intersectionnelle et les réseaux de base pertinents.
- **La force de la souveraineté alimentaire combinée à l'économie sociale et solidaire** constitue l'un des plus puissants leviers de changement : tni.org/es/node/1665

○ **Conclusion**

- **Le premier paragraphe devrait inclure** : « *un changement économique systémique qui éloigne le lieu du système néolibéral pour le rapprocher de l'économie sociale et solidaire* »